

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 9 (1911)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Comité central : extrait du protocole de la séance du comité du 7 janvier 1911 à Olten

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jahrgang IX

Schweizerische

15. Februar 1911.

Geometer-Zeitung

Zeitschrift des
Vereins Schweizer. Konkordatsgeometer

Organ zur Hebung und Förderung
des Vermessungs- und Katasterwesens

Redaktion: Prof. J. Stambach, Winterthur

Expedition: Buchdruckerei Winterthur vorm. G. Binkert

Jährlich 12 Nummern
und 12 Inseratenbulletins

No. 2

Jahresabonnement Fr. 4.—
Unentgeltlich für Mitglieder

Comité central.

Extrait du protocole de la séance du comité du 7 janvier 1911 à Olten.

En présence de tous les membres du comité, le président Ehrensberger ouvre les débats en rappelant que le 1^{er} janvier 1911 sont entrés en vigueur les art. 950 du C. c. s., 38—42 du titre final de cette loi; l'arrêté fédéral concernant la participation de la Confédération aux frais des mensurations cadastrales du 13 avril 1910, l'ordonnance sur les mensurations du 15 décembre 1910, les instructions sur les mensurations cadastrales suisses du 15 décembre 1910.

C'est le point final à l'histoire de l'arpentage suisse, et après avoir indiqué dans ce domaine les bases, pour les prix concernant cette grande œuvre, il est permis de rappeler que notre Société s'est toujours préoccupée d'aider aux nombreux travaux préparatoires; l'association verra avec d'autant plus de plaisir s'ouvrir cette nouvelle ère de progrès.

Les débats portent sur diverses affaires internes:

1^o *Mutations.* Dans la Société centrale sont acceptés 21 nouveaux membres, savoir Messieurs:

Bosshard H., Konkordatsgeometer, Winterthur, Walkestr. 20.

Frick Alfred, Ingenieur u. Konk.-Geom., Zürich II, Seestr. 30.

Frischknecht Gust., Konk.-Geom., Wädenswil z. alten Enge.

Helmerking E., Kulturing. u. Konk.-Geom., Uster, Schulweg.
Huber H., Ing. u. Konk.-Geom., Zürich II, Kalchbühlstr. 40.
Jenny Hans, Konkordatsgeometer, Albisrieden b. Zürich.
Juilland Jos., Konkordatsgeometer, Chamoson (Valais).
Keller Ernst, Konkordatsgeom., Wädenswil, z. alten Enge.
Kluth E., Konkordatsgeometer, Winterthur, Wasserwerk.
Müller A., Konkordatsgeometer, Baden, Badstr. 16.
Münster Hugo, Konkordatsgeometer, Altdorf, Bahnhofstr.
Omlin Otto, Konkordatsgeometer, Sachseln (Obwalden).
Ott M., Geometer, Lörrach (Grhzgt. Baden).
Rathgeb Robert, Konk.-Geom., Lausanne, Rue Mauborget 3.
Reichlen Alb., Konk.-Geom., Fribourg, Rue 8, Pierre 18.
Schwarz E., Konkordatsgeometer, Benzenschwil (Luzern).
Schifferli A., Konkordatsgeometer, Döttingen.
Schwitter Beda, Konkordatsgeometer, Amriswil.
Thalmann Jul., Konkordatsgeometer, Wädenswil.
Villemin Joseph, Konkordatsgeometer, Bern, Neuengasse 37.
Zumbach Werner, Konkordatsgeometer, Laufenburg.

Sur la proposition de la section de Fribourg de biffer un membre, il est répondu que la chose sera examinée et, le cas échéant, il sera fait droit à la demande.

2^o *Acceptation des géomètres genevois.*

Par lettre en date du 9 novembre 1910, la Société genevoise des géomètres agréés demande à entrer dans le giron de la Société suisse des géomètres concordataires. A l'heure actuelle, le Conseil Fédéral accorde aux porteurs de la patente du Concordat, ainsi qu'aux patentes cantonales des géomètres de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Genève, le droit de participer à l'exécution des travaux de mensurations; le comité du V. S. K. G. saisit cette occasion pour accueillir favorablement la demande des collègues genevois et les salue comme nouveaux membres; ce sont Messieurs:

Bornet Oscar, Géomètre agréé, Genève.
Cless Charles, Géomètre agréé, Genève.
Dunant Denis, Géomètre agréé, Genève.
Grisel John, Géomètre agréé, Genève.
Piccioni Paul, Géomètre agréé, Genève.
Roesgen Charles, Géomètre agréé, Genève.
Soldini Joseph, Géomètre agréé, Genève.

tous en possession de la patente genevoise. Le nombre des membres se trouve ainsi augmenté de 28.

3^o *Journal*. Le contrat avec l'imprimerie ci-devant G. Binkert à Winterthur pour l'impression et l'envoi du nouveau journal, à partir du nouvel an, avec le nom de „Journal des géomètres suisses“, est accepté. Les communications officielles des sections pour le bulletin paraissant le 1^{er} de chaque mois, sont à envoyer à temps au président central; le n^o 12, année 1910, contient d'ailleurs les indications nécessaires.

4^o *Formulaires pour les opérations cadastrales*. Un membre du V. S. K. G. a fait parvenir une requête, concernant l'ouverture d'un concours d'idées parmi les géomètres suisses pour les projets de formulaires des mensurations cadastrales. Dans ce but et par les soins du Département fédéral de Justice et Police, une commission a été nommée, dans laquelle l'association est représentée. Le comité décide de ne pas s'occuper davantage de cette requête.

5^o *État de la question scolaire*. Toute l'affaire se trouve encore entre les mains de la commission fédérale; il ne peut, par conséquent, pas être fait de communication précise; cependant il est décidé que dorénavant les examens pratiques subiront un changement quant au travail pratique trop détaillé et trop long exigé jusqu'ici.

6^o *Divers*. On examine différentes questions et dispositions discutées au comité local, chargé d'organiser l'assemblée générale de Zurich en 1911, quant à la date; une communication au sujet d'une exposition d'instruments le samedi après-midi est prise en considération avec plaisir.

Samedi, 8 janvier 1911, se tint, sur l'initiative du comité central, une assemblée des délégués des sections et de leurs commissions de taxation, environ 25 participants. L'objet des débats était de provoquer une discussion sur les bases nécessaires à une unification dans le domaine de la taxation d'un formulaire de contrat pour mensuration, éventuellement, revision du tarif argovien.

La discussion dans les points principaux a remontré un accord unanime; cependant de nouvelles idées ont surgi, des opinions diverses se sont manifestées. Pour suivre à l'étude de ces différentes questions, le comité central a

nommé une commission composée de M. M. Ehrensberger, St-Gall, comme président; Basler, Zofingue; Panchaud, Genève.

An unsere Mitglieder.

Gegenwärtig findet in Zürich (Kunstgewerbemuseum) eine Ausstellung für Städtebau statt, auf die wir im Auftrage unseres Vorstandes hiemit aufmerksam machen wollen. Viele unserer Mitglieder sind an der Projektierung von Ortserweiterungen beteiligt und werden deshalb gerne den Anlass benützen, unter der Führung eines Fachmannes sich die reichhaltige, belehrende Ausstellung anzusehen. Für einen gemeinsamen Besuch ist, eine genügende Beteiligung vorausgesetzt, Samstag, 25. Februar, nachm. 2 Uhr, in Aussicht genommen.

Diejenigen unter unsern Mitgliedern, welche an der Zusammenkunft zu erscheinen gedenken, sind ersucht, sich möglichst beförderlich bei unserm Sekretär, Herrn E. Fischli, Landoltstrasse 5, Zürich IV, anzumelden. Den sich Anmeldenden wird durch Zirkular rechtzeitig das Nähere mitgeteilt werden. *Red.*

Städtebau-Ausstellung Zürich 1911.

In No. 9 unserer Zeitung vom 15. September 1910 haben wir das Buch von Dr. jur. Emil Fehr „Die Grundzüge des zürcherischen Quartierplanverfahrens“ besprochen und bei dieser Gelegenheit auf die gegenwärtige Strömung in künstlerischen und technischen Kreisen aufmerksam gemacht, die gewaltige bauliche Entwicklung unserer Städte so zu gestalten, daß den gleichzeitig auftretenden Forderungen der Volkswirtschaft, des Verkehrs, des Gesundheitswesens und der Schönheit des Stadtebildes in gleicher Weise ihr Recht wird. Die einseitige Betonung einzelner dieser zum Zusammenwirken bestimmten Faktoren zum Schaden der übrigen, findet ihren Ausdruck in rücksichtsloser Ausnutzung des Baugeländes durch zu enge Ueberbauung, in unschönen und monotonen Linienführungen, in massigen kasernenhaften Baublöcken mit geschlossenen Höfen ohne genügenden Zutritt von Licht und Luft und endlich in der Systemlosigkeit der zur Verwendung gelangenden Bauformen. Und während ältere Städte-